



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Scaphandrier travaux publics

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Scaphandrier travaux publics

Sigle du titre professionnel : STP

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 230s - Exécution de travaux du bâtiment et travaux publics-

Code(s) ROME : I1502

Formacode : 15480, 22054

Date de l'arrêté : 17/09/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 27/09/2020

Date d'effet de l'arrêté : 26/02/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	3/38

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	4/38

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel STP

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé Positionner un ouvrage immergé Lever et déplacer un élément en milieu immergé Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés Souder des éléments métalliques immergés Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle comprend deux phases, elle s'effectue en milieu immergé. <u>Première phase d'une durée de 02 h 00 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat effectue dans un premier temps une reconnaissance d'un ou plusieurs ouvrages et le positionnement d'un point ou d'un ouvrage immergé. Ensuite il procède à des travaux de levage, d'assemblage, de soudure et de découpage d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage métallique. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Deuxième phase d'une durée de 02 h 00 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface le scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	00 h 20 min	Dans l'atelier ou l'espace prévu à cet effet où est disposé le matériel décrit dans l'annexe 01 de ce référentiel, le jury mène un entretien technique avec le candidat. Les échanges portent sur l'utilisation d'un jet d'eau pulsée et d'un système d'aspiration à air ou à eau mis à disposition, et la sécurité des chantiers de travaux sous-marins, l'utilisation et l'entretien du matériel en surface lorsque le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Le jury dispose d'un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur	00 h 20 min	Le jury interroge le candidat à l'aide d'un guide d'entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	5/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le candidat occupe à tour de rôle une fois la fonction de scaphandrier opérateur et une fois la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Un membre du jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en liaison permanente (vidéo et son), avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur.

À partir de la situation d'évaluation et des consignes proposées dans le dossier technique d'évaluation et de la nature du site, le surveillant de plongée donne les consignes au candidat pour la réalisation des tâches demandées.

L'évaluation commence quand le candidat est immergé à la profondeur du poste de travail.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Le candidat se présente à l'entretien technique avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

L'entretien se déroule dans un atelier ou dans un local de stockage de matériel en la seule présence du candidat et du jury.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier dans lequel il décrit son expérience d'interventions sur des ouvrages immergés en maçonnerie. Le dossier est constitué d'une à trois pages maximum par type d'intervention : construction/réparation et démolition. Le candidat mentionne, pour chaque intervention, le lieu, la date et la nature du chantier. Il peut s'agir de situations de travail en entreprise(s), ou reconstituées lors de son parcours de formation. Il indique les consignes reçues (orales et écrites, plans, schémas, croquis), le matériel utilisé, les tâches réalisées et le contrôle effectué en fin de tâche. Le candidat peut fournir tout type de support complémentaire pour attester de son expérience, en particulier des enregistrements vidéo (sous un format standard), de ses travaux et une copie de son livret individuel mentionnant ses plongées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	6/38

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le candidat VAE se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	7/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés					
Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé	L'élément recherché est trouvé. L'état de l'ouvrage ou de l'élément est contrôlé en fonction de l'environnement et des conditions d'intervention. Les informations sont transmises de manière claire en temps réel et concordent avec l'observation in situ. La description et les relevés sont exploitables et ils correspondent à la réalité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Positionner un ouvrage immergé	Le point de référence est positionné conformément aux consignes. La planimétrie et l'altimétrie sont respectées. Les alignements et les pentes sont conformes au plan et aux consignes données. Le matériel de positionnement est utilisé selon les prescriptions du constructeur et les règles professionnelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur. Les ordres du COH sont respectés. La communication avec le surveillant respecte les protocoles. Le matériel de surface est correctement utilisé et entretenu. Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur. Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie					
Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau	L'ouvrage, ou la partie d'ouvrage, immergé est dégagé. Les dimensions de l'excavation sont conformes aux consignes et aux besoins. Le matériel est utilisé selon les prescriptions du fabricant. La position de travail est adaptée au travail à réaliser. La liberté de mouvement est maintenue tout au long de la tâche. La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever et déplacer un élément en milieu immergé	L'élément à lever est identifié. La charge est évaluée. L'élément est saisi pour permettre son levage. Les moyens de levage sont disposés parés à lever. Le gonflage des unités de levage est maîtrisé. L'ordre de levage est clairement donné. La position du professionnel est adaptée à sa sécurité et au contrôle de la remontée de l'élément. L'élément déplacé est mis en place à sa position de destination. La sécurité du professionnel est assurée tout au long de l'opération. La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche. Le personnel en surface maîtrise les gestes de commandement et de communication sécurisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie	Le plan d'exécution et le mode opératoire sont compris. Le coffrage et le ferrailage sont ancrés sous l'eau. Le positionnement des aciers est conforme à la norme. Le réglage géométrique du coffrage correspond au projet. Le béton est mis en œuvre sans se mélanger à l'eau du milieu de travail. Le matériel est utilisé selon les recommandations du constructeur et du Chef d'opérations Hyperbares.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	9/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur	<p>Le fonctionnement des outils est vérifié.</p> <p>Le matériel de démolition est utilisé selon les recommandations du constructeur.</p> <p>La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité.</p> <p>L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est démolie.</p> <p>Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées.</p> <p>Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.</p> <p>Les EPI adaptés sont utilisés conformément aux tâches à effectuer.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface	<p>Le matériel de surface est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les ordres du surveillant de plongée sont respectés.</p> <p>La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.</p> <p>Le matériel de surface pour un chantier de maçonnerie sous-marine est correctement utilisé et entretenu.</p> <p>Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.</p> <p>L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	10/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés					
Lever et déplacer un élément en milieu immergé	<p>L'élément à lever est identifié. La charge est évaluée. L'élément est saisi pour permettre son levage. Les moyens de levage sont disposés parés à lever. Le gonflage des unités de levage est maîtrisé. L'ordre de levage est clairement donné. La position du professionnel est adaptée à sa sécurité et au contrôle de la remontée de l'élément. L'élément déplacé est mis en place à sa position de destination. La sécurité du professionnel est assurée tout au long de l'opération. La liberté des équipements est maintenue tout au long de la tâche. Le personnel en surface maîtrise les gestes de commandement et de communication sécurisés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés	<p>Le plan de montage est respecté. Les éléments sont positionnés et permettent l'assemblage. Le couple de serrage de la boulonnerie est respecté. Le mode opératoire et l'ordre de montage et de démontage sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc	<p>Le matériel de découpage à l'oxy-arc est vérifié. Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz. L'oxy-arc est utilisé selon les recommandations du constructeur. La position du professionnel lui permet de travailler en sécurité. Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant. L'ouvrage ou la partie d'ouvrage est découpé. Les nuisances pour l'environnement du chantier sont maîtrisées. Les éléments et ouvrages à proximité du chantier sont préservés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	11/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Souder des éléments métalliques immergés	<p>Le matériel de soudage est vérifié.</p> <p>Les événements, si nécessaires, sont positionnés de manière à évacuer les gaz.</p> <p>Le professionnel ne se trouve pas entre la masse électrique et l'arc.</p> <p>Les ordres de mise en et hors tension sont transmis au surveillant.</p> <p>La soudure est homogène.</p> <p>La résistance mécanique de la soudure répond à son utilisation.</p> <p>L'intégrité du matériel est préservée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	<p>Le matériel de soudure est vérifié avant l'immersion du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les ordres du COH sont respectés.</p> <p>La communication avec le surveillant de plongée respecte les protocoles.</p> <p>Le matériel de surface pour un chantier de soudure sous-marine est correctement utilisé et entretenu.</p> <p>Les actions de l'aide-opérateur scaphandrier contribuent efficacement au travail et à la sécurité du scaphandrier opérateur.</p> <p>Les règles de sécurité sont mises en œuvre en surface.</p> <p>L'aide-opérateur scaphandrier en surface maîtrise les gestes conventionnels de commandement et de communication.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant :</p> <p>Etre titulaire du CAH mention A classe 2 en cours de validité.</p> <p>Etre à jour de la visite médicale hyperbare.</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	12/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
Travailler en équipe	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface
Veiller au bon fonctionnement des matériels, machines ou systèmes	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface
	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre STP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 05 h 00 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	13/38

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 04 h 00 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 20 min.

Le jury mène l'entretien technique : 00 h 20 min.

Après les évaluations il mène l'entretien final : 00 h 20 min. (Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité.

Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de Chef d'Opération Hyperbare. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	14/38



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Scaphandrier travaux publics

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	15/38

CCP

Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé Positionner un ouvrage immergé Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	01 h 00 min	La mise en situation professionnelle comprend deux phases. <u>Première phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat effectue dans un premier temps une reconnaissance d'un ou plusieurs ouvrages et le positionnement d'un point ou d'un ouvrage immergé. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Deuxième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface un candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de relevés, de positionnements et de contrôles d'ouvrages immergés depuis la surface	00 h 15 min	Dans l'atelier ou l'espace prévu à cet effet où est disposé le matériel décrit dans l'annexe 01 de ce référentiel, le jury mène un entretien technique avec le candidat. Les échanges portent sur l'utilisation d'un jet d'eau pulsée et d'un système d'aspiration à air ou à eau mis à disposition, et la sécurité des chantiers de travaux sous-marins, l'utilisation et l'entretien du matériel en surface lorsque le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier Le jury dispose d'un guide d'entretien.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	17/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	18/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 01 h 00 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser à celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène l'entretien technique : 00 h 15 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession d'un CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de COH. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	19/38

CCP

Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Lever et déplacer un élément en milieu immergé Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface	01 h 00 min	La mise en situation professionnelle comprend deux phases. <u>Première phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat procède à des travaux de levage et de déplacement d'un ouvrage ou d'un élément. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Deuxième phase d'une durée de 00 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface un candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux de construction et d'entretien des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie depuis la surface Dégager un ouvrage immergé à l'aide d'un jet d'eau pulsée, d'un système d'aspiration à air ou à eau	00 h 20 min	Dans l'atelier ou l'espace prévu à cet effet où est disposé le matériel décrit dans l'annexe 01 de ce référentiel, le jury mène un entretien technique avec le candidat. Les échanges portent sur l'utilisation d'un jet d'eau pulsée et d'un système d'aspiration à air ou à eau mis à disposition, et la sécurité des chantiers de travaux sous-marins, l'utilisation et l'entretien du matériel en surface lorsque le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Le jury dispose d'un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	21/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Construire et réparer un ouvrage immergé en maçonnerie Démolir un ouvrage immergé en maçonnerie à l'aide d'un marteau piqueur	00 h 20 min	Le jury interroge le candidat à l'aide d'un guide d'entretien.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 40 min	

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier dans lequel il décrit son expérience d'interventions sur des ouvrages immergés en maçonnerie. Le dossier est constitué d'une à trois pages maximum par type d'intervention : construction/réparation et démolition. Le candidat mentionne, pour chaque intervention, le lieu, la date et la nature du chantier. Il peut s'agir de situations de travail en entreprise(s), ou reconstituées lors de son parcours de formation. Il indique les consignes reçues (orales et écrites, plans, schémas, croquis), le matériel utilisé, les tâches réalisées et le contrôle effectué en fin de tâche. Le candidat peut fournir tout type de support complémentaire pour attester de son expérience, en particulier des enregistrements vidéo (sous un format standard), de ses travaux et une copie de son livret individuel mentionnant ses plongées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	22/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 40 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 01 h 00 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser à celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène le questionnement à partir de productions : 00 h 20 min.

Le jury mène l'entretien technique : 00 h 20 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession du CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de COH. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	23/38

CCP

Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Lever et déplacer un élément en milieu immergé Assembler et démonter mécaniquement des éléments immergés Souder des éléments métalliques immergés Découper des éléments métalliques immergés à l'aide d'un oxy-arc Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	03 h 00 min	La mise en situation professionnelle comprend deux phases, elle s'effectue en milieu immergé. <u>Première phase d'une durée de 01 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction de scaphandrier opérateur. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat procède à des travaux de levage, d'assemblage, de soudure et de découpage d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage métallique. Il est assisté en surface par un aide-opérateur scaphandrier. <u>Deuxième phase d'une durée de 01 h 30 min</u> : le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. À partir d'un dossier technique et de consignes, sous les directives du surveillant de plongée, le candidat assiste depuis la surface un candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur qui réalise la première phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Assister le scaphandrier opérateur pour des travaux d'assemblage et de démontage des ouvrages métalliques immergés depuis la surface	00 h 15 min	Dans l'atelier ou l'espace prévu à cet effet où est disposé le matériel décrit dans l'annexe 01 de ce référentiel, le jury mène un entretien technique avec le candidat. Les échanges portent sur la sécurité des chantiers de travaux sous-marins, l'utilisation et l'entretien du matériel en surface lorsque le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Le jury dispose d'un guide d'entretien.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	25/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	26/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle : 03 h 00 min.

Un membre de jury occupe la fonction de surveillant de plongée, il est en contact vidéo et audio permanent avec le candidat occupant la fonction de scaphandrier opérateur et en contact visuel et audio avec le candidat occupant la fonction d'aide-opérateur scaphandrier. Il observe le comportement professionnel des candidats. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut neutraliser celles-ci, informer le responsable de la session d'examen et le consigner dans le procès-verbal de la session d'examen.

Le jury mène l'entretien technique : 00 h 15 min.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Avant le démarrage de la session d'examen, le responsable de session vérifie que le candidat est en possession du CAH mention A classe 2 en cours de validité et qu'il est à jour de la visite médicale hyperbare.

Le centre organisateur met à disposition un Chef d'Opération Hyperbare pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Si la session ne comprend qu'un candidat, le centre organisateur met à disposition un aide-opérateur/plongeur de secours pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Ils sont les garants de la sécurité. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction de COH. Un formateur scaphandrier ayant eu le candidat comme stagiaire peut tenir la fonction d'aide-opérateur/plongeur de secours. Le COH et l'aide-opérateur/plongeur de secours n'interviennent pas dans l'évaluation du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	27/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Scaphandrier travaux publics

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Caractéristiques du site de plongée : - Visibilité du candidat comprise entre 20 cm et 1 mètre. Si nécessaire l'utiliser un moyen opacifiant.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Site dont les conditions d'intervention répondent aux prescriptions de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux subaquatiques effectués en milieu hyperbare (mention A).
Entretien technique	Un atelier ou salle pour réaliser l'entretien technique dans lequel le jury dispose des matériels suivant : - jet d'eau pulsée; - système d'aspiration à air ou à eau mis; - matériel de sécurité des chantiers de travaux sous-marins; - matériel utilisé en surface lorsque le candidat occupe la fonction d'aide-opérateur scaphandrier.	Pouvant accueillir le jury et 1 candidat.
Questionnement à partir de productions	Une salle garantissant la confidentialité des échanges, elle est équipée de tables, de chaises en quantité suffisante et d'un ordinateur pouvant lire les fichiers vidéo de formats standards (Mpeg, avi, etc.).	Cette salle peut-être la même que celle utilisé pour l'entretien final. Pouvant accueillir le jury et 1 candidat.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle garantissant la confidentialité des échanges, elle est équipée de tables et de chaises en quantité suffisante.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Cette salle peut-être la même que celle utilisé pour le questionnement à partir de productions. Pouvant accueillir le jury et 1 candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	29/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Manuel de sécurité hyperbare; Fiche de sécurité; Fiche de poste du personnel encadrant (COH, plongeur de secours, surveillant de plongée) et candidats Procédures de secours; Notices techniques des pinces à souder et à découper et du groupe de soudage.	12	A disposition dans la salle du jury.
	1	Pièces métalliques pour la construction d'éléments mécano-soudés : tiges filetées de différents diamètres, plaques métalliques, équerres, cornières, fers plats, poutre métallique type IPN 400 longueur un mètre ou équivalent; Boulonnerie (écrous, boulons, rondelles), de différents diamètres; Chevilles chimiques et produits de scellements marins; 10 Baguettes de soudage; 10 Baguettes de découpage.	1	Mise en situation professionnelle.
	1	Une surface immergée d'une profondeur de travail comprise entre trois et sept mètres approximativement, comprenant deux espaces contigus : - Un espace horizontal d'environ 100 m ² où seront positionnés des éléments ou ouvrages pour la première partie de la mise en situation professionnelle ; reconnaissance et positionnement. - Un espace verticale d'environ 5 m ² (un quai ou un bajoyer) pouvant accueillir la préparation pour la mise en œuvre de la partie levage, assemblage, soudure, découpage de la mise en situation professionnelle.	12	Le centre organisateur transmet au jury le plan des deux zones.
Machines	1	Équipement de production de mélange respiratoire;	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	30/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Jet d'eau pulsée; Système d'aspiration à air ou à eau; Compresseur avec tuyaux pour production d'air comprimé; Groupe électrogène avec câble électrique.		
Outils / Outillages	1	Groupe de soudage; Pincés à souder et à découper (Oxy-arc) y compris bouteille oxygène et accessoires; Cordages; Ensemble d'unités de relevage : parachutes, chameaux; Jeu d'élingues, de sangles, appareils de levage pour utilisation en milieu immergé.	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.
	1	Jeu de serre-joints et presses; Jeu de clés plates; Jeu de clés à pipe; Caisse à outils de mécanicien (tournevis, pincés, marteau, etc.)	12	Mise en situation professionnelle.
Équipements	1	Moyen de communication visuelle et auditive entre le scaphandrier opérateur en plongée et l'équipe en surface.	12	Mise en situation professionnelle.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Compresseur HP et BP et contrôle des gaz respiratoires; Tableau des gaz respiratoires; Système de communication permanente avec le scaphandrier opérateur; Civière; Oxygénothérapie; Aspirateur de mucosité; Défibrillateur;	12	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	31/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Moyens de mise à l'eau et de sortie de l'eau, personne animée ou inanimée; Communication extérieure avec le numéro du service médical spécialisé hyperbare; Plan d'urgence et de secours.		
	2	Combinaison adaptée aux conditions du milieu : température, agressivité; Alimentation de secours en gaz respirable correspondant à la profondeur du plateau technique; Narguilé avec communication et pneumomètre; Casque de plongée équipé de vannes d'alimentation et de secours; Matériel de plongée : palmes, poignard, bottes, gants, lests;	12	Un pour le scaphandrier opérateur et un pour le plongeur de secours.
	1	Gilet de flottabilité; Gants de manutention; Casque de chantier; Gilet réfléchissant.	1	Mise en situation professionnelle et entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Scaphandrier travaux publics est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Scaphandrier travaux publics Arrêté du 13/02/2014		Scaphandrier travaux publics Arrêté du 17/09/2020	
CCP	Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés	CCP	Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés
CCP	Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie	CCP	Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés en maçonnerie
CCP	Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés	CCP	Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	33/38

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
STP	RE	TP-01314	02	27/09/2020	05/10/2020	35/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

